

COMITÉ SYNDICAL

EPAGE Doubs Dessoubre

07 mars 2023

SOMMAIRE

01 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

02 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

03 AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022

04 BUDGET PRIMITIF 2023

05 DÉLIBÉRATION FONGIBILITÉ DES CRÉDITS

06 DÉLIBÉRATION GÉNÉRALE DEMANDE SUBVENTION

07 DÉLIBÉRATION PARTICIPATION PNR DOUBS HORLOGER

08 DÉLIBÉRATION REMBOURSEMENT PRÊT RELAIS

09 VALIDATION PROGRAMME 2023

Approbation du PV de la séance précédente

Il est demandé à l'assemblée d'approuver le procès verbal de la séance du 07 Février 2023

Désignation d'un secrétaire de séance

Il est demandé à l'Assemblée de désigner le secrétaire de séance

01

**APPROBATION DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2022**



Approbation du compte administratif 2022

Dépenses de fonctionnement		Réalisé 2022
011	Charges à caractère général	77 095,87 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	398 882,74 €
65	Autres charges gestion courante	7 658,23 €
66	Charges financières	731,62 €
042	Opération d'ordre	49 866,77 €
		534 235,23 €

Recettes de fonctionnement		Réalisé 2022
013	Atténuations de charges	170 790,41 €
70	Mise à disposition personnel	16 506,00 €
74	Dotations et participations	607 312,70 €
75	Autres produits gestion courante	3 319,68 €
77	Produits exceptionnels	54,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	19 513,45 €
		817 496,24 €



COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Dépenses investissement		Réalisé 2022
2031/2051	Frais d'étude/Concessions	37 874,40 €
21311	Bâtiment administratif	139 097,52 €
2158/21838	Matériel divers	3 461,00 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €
16	Emprunt	5 522,51€
4541	Travaux pour le compte de tiers	
	02 La Voyère	466 179,90 €
	03 Ruisseaux Sancey	21 348,00 €
	04 Dessoubre amont	36 450,00 €
	05 Reverotte lot 1	39 732,00 €
	06 Reverotte lot 2	31 530,00 €
	07 Barrage des Pipes	7 470,00 €
	08 Audeux	7 770,00 €
	09 Ruisseau Le Narbief	20 220,00 €
458	Scierie des Noues	149 172,29 €
040	Opération ordre entre sections	19 513,45 €
		985 341,07 €
Restes à réaliser dépenses investissement		195 603,33 €



COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Recettes investissement		Réalisé 2022
10222	FCTVA	11 296,68 €
1068	Excédents capitalisés	79 989,23 €
13	Subventions reçues	10 812,00 €
1641	Emprunts	440 000,00 €
21	Immos corporelles	0,00 €
23	Immos en cours	0,00 €
4542	Travaux pour le compte de tiers	
	01 Fleurey NG - FCTVA	76 439,00 €
	02 La Voyèze	220 229,80 €
	03 Ruisseaux Sancey	43 781,00 €
	04 Dessoubre amont	0,00 €
	05 Reverotte Lot 1	20 582,00 €
	06 Reverotte Lot 2	0,00 €
	07 Barrage des Pipes	0,00 €
	08 Audeux	9 994,00 €
	09 Ruisseau Le Narbief	16 176,00 €
4582	Opération sous mandat Scierie des N	70 928,00 €
28	Amortissements	49 866,77 €
		1 050 094,48 €
Restes à réaliser recettes investissement		5 178,00 €

02

**APPROBATION DU COMPTE
DE GESTION 2022**



Approbation du compte de gestion 2022

Fonctionnement	Réalisé 2022
Recettes	817 496.24 €
Dépenses	534 235.23 €
Excédent	283 261,01 €
Résultat 2021	249 901,68 €
Résultat 2022	533 162,69 €

Investissement	Réalisé 2022
Recettes	1 050 094,48 €
Dépenses	958 341,07 €
Excédent	64 753,41 €
Résultat 2021	- 79 989,23 €
Résultat 2022	-15 235,82 €

03

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022

**Affectation des résultats de l'exercice 2022**

	Résultat compte administratif 2021	Virement section investissement au titre affectation résultat 2021	Résultats exercice 2022	Restes à réaliser au 31/12/2022	Reports nets	Besoin Financement 2022
INVESTISSEMENT	-79 989,23 €		64 753,41 €	- 195 603,33 € 5 178,00 €	-190 425,33 €	-205 661,15 €
FONCTIONNEMENT	249 901,68 €	0 €	283 261,00 €			



Affectation des résultats de l'exercice 2022

Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/202	283 251,01 €
Résultats antérieurs reportés	249 901,68 €
Résultat à affecter	533 162,69 €

Résultat d'investissement - 15 235,82 €

Solde des restes à réaliser - 190 425,33 €

Besoin de financement D 001 - 205 661,15 €

Affectation en réserves R 1068 en investissement 205 661,15 €

Affectation en fonctionnement R 002 327 501,54 €

04

BUDGET PRIMITIF 2023



BUDGET PRIMITIF 2023

Budget primitif 2023

	Dépenses de fonctionnement	BP 2023
011	Charges à caractère général	526 909,54 €
012	Charges de personnel	509 350,00 €
65	Autres charges gestion courante	44 900,00 €
66	Charges financières	2 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	359 903,00 €
042	Opération d'ordre	270 000,00 €
		1 713 062,54€

	Recettes de fonctionnement	BP 2023
013	Atténuations de charges	286 681,00 €
70	Remboursement frais par tiers	1 500,00 €
74	Dotations et participations	883 580,00 €
75	Autres produits de gestion courante	4 800,00 €
77	Neutralisation amortissements	180 000,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	29 000,00 €
002	Résultat reporté	327 501,54 €
		1 713 062,54 €

Budget primitif 2023



BUDGET PRIMITIF 2023

	Dépenses investissement	BP 2023
2031-2051	Frais études	65 000.00 €
204	Subv d'équipement versé	180 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	205 604.00 €
16	Emprunt	238 500.00 €
454	Opérations pour le compte de tiers	
	Suivi Fleurey Neuf Gouffre	27 000.00 €
	La Voyèze	90 000.00 €
	Ruisseau de Sancey	60 000.00 €
	Dessoubre amont	27 000.00 €
	Reverotte Lot 1	45 000.00 €
	Reverotte Lot 2	3 000.00 €
	Barrage des pipes	37 000.00 €
	Audeux	35 000.00 €
	Ruisseau de Noël Cerneux	40 000.00 €
	Bremoncourt	50 000.00 €



BUDGET PRIMITIF 2023

Budget primitif 2023

	Dépenses investissement	BP 2023
454	Opérations pour le compte de tiers	
	Theusseret	120 000.00 €
	Moulin du Plain	40 000.00 €
	Cusancin Lot 1	100 000.00 €
	Cusancin Lot 2	80 000.00 €
458	Scierie des Noues	27 000.00 €
040	Opération d'ordre entre sections	209 000.00 €
001	Résultat négatif reporté	15 235.82 €
	RAR	195 603.33 €
	Total	1 889 943.15 €



BUDGET PRIMITIF 2023

Budget primitif 2023

	Recettes investissement	BP 2023
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	205 661.15 €
13	Subventions	162 233.00 €
16	Emprunt	0.00 €
10222	FCTVA	25 000.00 €
021	Virement de la section fonctionnement	359 903.00 €
040	Opération d'ordre entre sections	270 000.00 €
45	Opération pour le compte de tiers – recettes	861 968.00 €
	RAR	5 178.00 €
		1 889 943.15 €

05

DÉLIBÉRATION FONGIBILITÉ DES CRÉDITS



Délibération fongibilité des crédits

L'instruction comptable et budgétaire M57 permet plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre la possibilité au Comité Syndical de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel), dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L. 5217-10-6 du CGCT).



Dans ce cas, le Président informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance. Cette disposition permettrait de réaliser des opérations purement techniques avec rapidité. Un tableau retraçant précisément ces mouvements sera présenté au Comité syndical en fin d'exercice.

Aussi il est demandé au comité syndical de valider la fongibilité des crédits, à savoir la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

06

**DÉLIBÉRATION GÉNÉRALE
DEMANDES SUBVENTIONS**



Délibération générale demande subvention

En prévision du dépôt des dossiers de demandes d'aides, et en vue de prévoir toutes demandes de subventions aux organismes partenaires, **il est proposé au Comité syndical une délibération générale**, qui sera reconduite chaque année pour :

- Acter le fait de solliciter des aides auprès du FEDER, FEADER, Conseil départemental, Conseil régional Bourgogne Franche comté, Fédération départementale pour la pêche et la protection des milieux aquatiques ; PNR du Doubs Horloger ; et tous autres organismes financeurs ;
- Autoriser M. le Président à effectuer toutes démarches techniques, administratives et financières et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation des actions et des demandes de subventions correspondantes.



07

**DÉLIBÉRATION PARTICIPATION
PNR DOUBS HORLOGER**

Délibération participation PNR Doubs Horloger

Des conventions de partenariat ont été signées entre l'EPAGE et le PNR Doubs Horloger pour acter la participation financière du PNR sur certains projets, aussi afin d'établir les titres de recouvrements de ces subventions il convient de délibérer pour confirmer les montants demandés au PNR Doubs Horlogers à savoir :

- 1 064 € à chaque année scolaire 2022-2023/ 2023-2024/ 2024-2025 dans le cadre du programme d'éducation des scolaires en faveur des milieux aquatiques
- 10 742 € pour l'étude sur les Espèces exotiques envahissantes, à quoi il faudrait ajouter la participation de 10% sur le volet communication

Les montants seront demandés aux échéances définies dans les conventions.



PARTICIPATION PNR DH

08

**DÉLIBÉRATION REMBOURSEMENT
PRÊT RELAIS**



REMBOURSEMENT PRÊT

Délibération remboursement prêt relais

Le président rappelle la **délibération n° 17 du 04 Octobre 2022**, pour la contraction du prêt relais dans l'attente du retour des subventions attribuées par l'Agence de l'eau dans le cadre des travaux de la Voyèze.

Les conditions de ce prêt prévoient la possibilité de remboursements anticipés.

Aussi il est proposé au Comité syndical d'autoriser le Président à valider les remboursements anticipés en 2023 et 2024 dans la limite des montants prévus au Budget.



09

VALIDATION PROGRAMME 2023



Validation programme 2023

Il est proposé au Comité syndical :

- De valider les opérations inscrites au budget primitif qui constituent le programme d'actions de l'EPAGE pour l'année 2023 :
- D'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à ces opérations et aux demandes de subvention auprès des organismes financeurs : AERMC, Région Bourgogne Franche Comté, Feader, Etat.

Suivi scierie des noues
Travaux La Voyèze : finalisation et avenant travaux
Etude AVPD PRO DLE 3 seuils Dessoubre amont
Suivi post travaux N+3 Fleurey Neuf Gouffre
Etude PRO DLE + fonctionnement hydro BV Reverotte Lot 1
Etude AVP PRO DLE + fonctionnement hydro BV Reverotte Lot 2
Etude AVPD PRO DLE restauration morphologique Audeux
Etude AVP restauration morphologique Ruisseaux de Sancey
Etude PRO DLE Barrage des pipes
Etude Cusancin Lot 1 - AVP PRO DLE restauration morphologique Cusancin
Etude Cusancin Lot 2 - fonctionnement hydrologique et qualité
Etude AVP PRO DLE seuil du Theusseret
Suivi pré-travaux seuil du Theusseret
Etude AVP PRO DLE Moulin du Plain
Etude AVP PRO DLE ruisseaux de Glère-Bremoncourt
Etudes complémentaires les Belles Seignes LIFE CLIMAT
Etude espèces exotiques envahissantes
Travaux espèces exotiques envahissantes
Opération replantage de haies, ripisylve, protection rivières
Etudes changement climatique
Etudes Ressources Karstiques Majeures
Etude thermie cours d'eau périmètre EPAGE
Cartographie habitats N2000 MOE + évaluation MAE
Cartographie milieux forestiers

RAPPEL DES ÉCHÉANCES À VENIR



Rappel des échéances à venir

- **Jeudi 16 mars 2023 – 10h – Saint-Ursanne (Suisse)**
Réunion du groupe technique binational qualité du Doubs franco-suisse à 10h dans les locaux de l'Office de l'environnement du Canton du Jura (12 Chemin du Bel'Oiseau 2882 Saint-Ursanne).
Réunion le matin, déjeuner restaurant à la charge des participants, puis visite des travaux de contournement de la centrale hydroélectrique de Moulin Grillon et de revitalisation de la zone alluviale de la Lomenne (bras mort, mares, etc.)
- **Samedi 18 mars – 9h – La Chaux de Fonds (Suisse)**
Organisation d'une séance d'information Doubs franco-suisse avec les Parc Naturel Régional du Doubs (suisse), PNR Doubs Horloger et EPAGE à 9h.
Les thématiques abordées seront qualité de l'eau (volet agricole, assainissement, micropolluants), données piscicoles et gestion des débits (monitoring barragistes, commission pêche), aménagement des cours d'eau, ressource en eau et changement climatique (étude EPAGE DD, ISKAA).

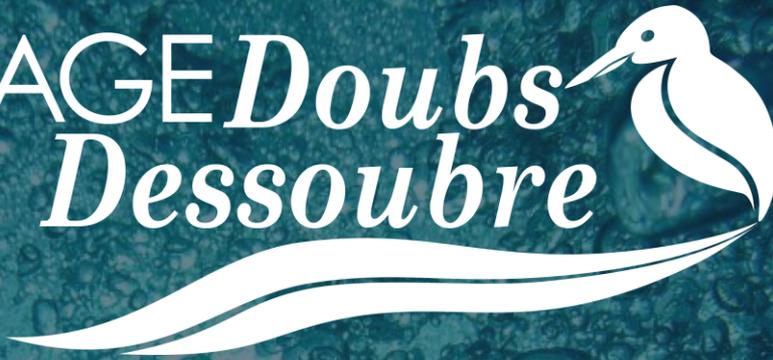


RAPPEL DES ÉCHÉANCES À VENIR

Rappel des échéances à venir

- **Mardi 04 avril 2023 – 9h – Besançon**
Commission géographique Saône Doubs à 9h dans les locaux de la Cci du Doubs à Besançon en lien avec l'élaboration du 12^{ème} programme de l'Agence de l'eau et la révision du Plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique.
Matinée en plénière, déjeuner sur place, puis ateliers participatifs l'après-midi.
- **Jeudi 27 avril 2023 – 19h – Sancey**
Organisation de la conférence des maires
- **Avril 2023 – Comité technique Doubs Dessoubre**
Un comité technique sera programmé en avril prochain.
Ordre du jour pressenti : point d'avancement du contrat de territoire, étude changement climatique, étude pour la préservation des ressources karstiques majeures, etc

EPAGE *Doubs* *Dessoubre*



3 rue du Clos Pascal 25190 Saint-Hippolyte



03 81 37 02 78



contact@doubsdessoubre.fr

Retrouvez les actualités de l'EPAGE sur <https://doubsdessoubre.fr/>

